DIPLOME UNIVERSITAIRE DE RÉORIENTATION VERS LA PRATIQUE DE LA MÉDECINE GÉNÉRALE

Année Universitaire 2016-2017

Coordonnateurs de l'enseignement : Département de Médecine Générale

- **Professeur José GOMES jose.gomes@univ-poitiers.fr**
- **Docteur Yann Brabant yann.brabant@univ-poitiers.fr**

Conditions d'inscription : Doctorat en médecine (5 inscrits par an maximum)
- Les médecins diplômés qualifiés en médecine générale, ayant exercé une activité non soignante ou une activité différente de la médecine générale.
- Les médecins diplômés qualifiés en médecine générale, ayant cessé une activité de médecine générale depuis plus de trois ans.
- Les médecins diplômés reçus au concours hospitalier de médecine générale et souhaitant se réorienter vers la médecine générale ambulatoire.

Objectifs : Acquérir ou mettre à niveau les compétences nécessaires à l'exercice de la médecine générale en ambulatoire (compétences du référentiel métier de médecine générale).

Programme :

L'étudiant établit au fur et à mesure un portfolio de ses apprentissages et travaux personnels.

Ce diplôme comporte un bilan de compétence, des enseignements théoriques et des stages pratiques.

A son inscription, l'étudiant bénéficie d'un **bilan de compétences** (3h minimum) effectué par le Directeur du Département de Médecine Générale.

A l'issue de ce bilan, un cursus de formation personnalisé est défini. Il comporte :

- cent heures d'enseignement comportant soixante heures d'enseignements théoriques définies parmi les enseignements de médecine générale organisés par le Département de Médecine Générale et quarante heures de rédaction d'un mémoire de médecine générale attestant de l'acquisition des compétences.

- quatre cent trente-deux heures de stage en milieu ambulatoire chez un maître de stage en médecine générale agréé par la Faculté de Médecine, répartis sur six mois à raison de douze journées de stage par mois (72 x 6 = quatre cent trente-deux heures).

Enseignants :
Bilan de compétence : Pr José Gomes/ Dr Yann Brabant
Enseignements théoriques : les Maîtres de Stage des Universités (MSU) chargés d'enseignement
Enseignements pratiques : 3 MSU volontaires par étudiant, y compris hors de la région Poitou-Charentes.
Soutenance d'un mémoire attestant de l'acquisition des compétences de la médecine générale : le Jury est désigné par le comité pédagogique du diplôme. Il est composé de trois membres dont au moins un professeur des universités et un enseignant associé de Médecine Générale.

Organisation de l'enseignement : Le D.U. « Réorientation vers la Pratique de la Médecine Générale » se déroule sur un an.

Préinscriptions et renseignements :
Sur dossier composé de lettre de motivation + CV+ une attestation du Conseil de l'Ordre des Médecins précisant leur situation administrative quant à l'autorisation d'exercer la médecine générale, adressé au Pr. José Gomes, Département de Médecine Générale, Faculté de Médecine et de Pharmacie, adresse de la fac. E-mail : jose.gomes@univ-poitiers.fr et yann.brabant@univ-poitiers.fr
Au vu de ce dossier de candidature, le conseil pédagogique du diplôme autorise le candidat à s'inscrire à ce diplôme.

Inscription universitaire auprès du secrétariat :
Bureau des D.U., ☎ 05 49 45 43 32, pole-dpc@univ-poitiers.fr, ✉ Faculté de Médecine et de Pharmacie, Bâtiment D1, 6 rue de la Milétrie, TSA 51115, 86073 Poitiers Cedex 9.

Droits d'inscription :
Droits complémentaires = 5511 €